

Procédure file

Informations de base	
INI - Procédure d'initiative	2007/2275(INI)
Procédure terminée	
Situation de l'économie européenne: rapport sur les grandes orientations des politiques économiques pour 2008	
Sujet 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'intérêt	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	ALDE STARKEVIČIŪTĒ Margarita	10/07/2007
Conseil de l'Union européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	FEMM Droits de la femme et égalité des genres	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Affaires économiques et financières ECOFIN	Réunion 2844	Date 22/01/2008
Commission européenne	DG de la Commission Affaires économiques et financières	Commissaire ALMUNIA Joaquín	

Evénements clés			
13/12/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/01/2008	Débat au Conseil	2844	Résumé
29/01/2008	Vote en commission		Résumé
05/02/2008	Dépôt du rapport de la commission	A6-0029/2008	
19/02/2008	Débat en plénière		
20/02/2008	Résultat du vote au parlement		
20/02/2008	Décision du Parlement	T6-0058/2008	Résumé
20/02/2008	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2007/2275(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/6/57375

Portail de documentation					
Projet de rapport de la commission		PE398.678	18/12/2007	EP	
Amendements déposés en commission		PE400.308	14/01/2008	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A6-0029/2008	05/02/2008	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T6-0058/2008	20/02/2008	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2008)1767	31/03/2008	EC	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2008)1857	16/04/2008	EC	

Situation de l'économie européenne: rapport sur les grandes orientations des politiques économiques pour 2008

Le Conseil a organisé un débat d'orientation sur le prochain cycle de trois ans de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi (2008-2010), cycle qui sera lancé par le Conseil européen lors de sa réunion des 13 et 14 mars.

Le débat a porté sur les éléments suivants:

- un rapport de la Commission concernant la stratégie renouvelée de Lisbonne et le lancement du nouveau cycle, intitulé « Garder la cadence des réformes » ;
- un projet de grandes orientations des politiques économiques (GOPE) pour la période 2008-2010;
- un projet de recommandations intégrées par pays;
- une proposition relative à un nouveau programme communautaire de Lisbonne pour la période 2008-2010.

La Commission suggère que le nouveau cycle de trois ans soit essentiellement axé sur la mise en œuvre et la concrétisation des réformes, sachant que l'on considère dorénavant que la stratégie de Lisbonne atteint ses objectifs. Les quatre piliers actuels de la stratégie - la connaissance et l'innovation, l'emploi, l'environnement des sociétés ainsi que l'énergie et le changement climatique - restent d'actualité. Par ailleurs, s'il est nécessaire de relever des défis en constante évolution, les lignes directrices existantes ne nécessitent pas de révision en profondeur.

Toutefois, la mise en œuvre des réformes et des recommandations doit être améliorée dans un certain nombre de domaines. Il s'agit de la recherche, des mécanismes de l'innovation, des PME, du marché unique, de la modernisation des administrations publiques, de l'éducation et des compétences, de la flexicurité (flexibilité et sécurité sur les marchés du travail), de l'inclusion sociale, de la cohésion territoriale, de l'énergie, du changement climatique, de la visibilité de la dimension sociale, et de la viabilité et de la qualité des finances publiques.

La stratégie de Lisbonne est mise en œuvre dans le cadre des programmes nationaux de réforme mis en place dans les États membres, un programme communautaire de Lisbonne venant les compléter.

Lors de sa session du 4 mars, le Conseil devrait approuver un rapport destiné au Conseil européen concernant les GOPE et les recommandations par pays.

Situation de l'économie européenne: rapport sur les grandes orientations des politiques économiques pour 2008

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté un rapport d'initiative de Mme Margarita STARKEVIČIŪTĖ (ADLE, LT) dans la perspective de l'adoption par le Conseil des nouvelles grandes orientations des politiques économiques (lancement du nouveau cycle 2008-2010).

Assurer la croissance et la stabilité macroéconomique : les députés sont convaincus qu'en 2008, l'Union européenne doit augmenter son

potentiel de croissance afin d'être en mesure de générer des emplois, étant donné plus particulièrement son élargissement à 27 États membres.

Le rapport note toutefois que les déséquilibres croissants, la demande globale et la pression inflationniste globale pourraient finir par représenter un défi important pour la politique monétaire, compte tenu de l'incertitude persistante qui prévaut sur les marchés financiers. Il attire également l'attention sur les hauts niveaux des taux de change de l'euro, qui entament la compétitivité de l'économie européenne.

Dans ce contexte, les députés insistent sur la nécessité d'une politique budgétaire saine, comme préalable à une croissance soutenue et à la création d'emplois. Dans la plupart des pays, la consolidation des finances publiques pourrait contribuer à maintenir intacte la viabilité budgétaire à long terme, au même titre que la modernisation de l'administration publique pour améliorer l'efficacité des finances publiques. Les députés ajoutent que l'accroissement de la productivité doit aller de pair avec une répartition plus juste des bénéfices de la croissance et un renforcement de la cohésion sociale.

Des marchés financiers sains : convaincus qu'un système financier bien intégré pourrait également renforcer l'efficacité de la politique monétaire, les députés estiment qu'une supervision financière efficace et la transparence sont essentielles pour contenir les déséquilibres macroéconomiques.

Selon la commission parlementaire, les lignes directrices intégrées doivent définir le cadre global d'une coordination plus étroite des politiques économiques pour rapprocher les programmes de réforme nationaux, tout en tenant compte de la diversité des économies. De même, tout en respectant la consolidation financière, une approche simultanée et coordonnée des États membres en matière de croissance - dépenses importantes, stimulation de l'investissement privé et initiatives communes en matière de coopération privée et publique - pourrait dégager des synergies importantes en améliorant la capacité de l'Europe à faire face aux défis existant dans les domaines de la science et de la recherche, des transports et des communications, de la durabilité énergétique et environnementale.

Agenda externe : pour promouvoir la compétitivité européenne dans un monde globalisé, les députés estiment qu'il faut développer la dimension externe du marché intérieur en cherchant à modérer la mondialisation plutôt qu'à s'y adapter passivement. Pour ce faire, il importe de renforcer la coopération stratégique avec les partenaires internationaux, particulièrement par le biais des relations transatlantiques, et de collaborer au sein d'organisations multilatérales plus fortes, en défendant les principes clés de l'UE: solidarité, démocratie, État de droit et respect des droits de l'homme. Faisant valoir que le protectionnisme mine plutôt qu'il ne protège les droits des consommateurs et des citoyens, les députés demandent des mesures visant à combattre le protectionnisme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne.

Rétablir le dynamisme des entreprises : pour la commission parlementaire, le développement et l'utilisation des technologies propres ainsi que l'écologisation des marchés publics peuvent contribuer à renforcer des synergies entre la protection de l'environnement et la croissance économique. Elle souligne à cet égard le rôle des instruments de marché pour réaliser les objectifs fixés au Conseil européen de printemps de 2007: faire de l'Europe une économie à haut rendement énergétique et fondée sur les énergies renouvelables. Le déplacement, du travail à la dégradation environnementale, de la charge fiscale constituerait une façon efficace de faire face aux questions tant environnementales que d'emploi.

Les députés demandent également une intégration accélérée du marché des services et soulignent la nécessité d'ouvrir à la concurrence les industries de réseau. La fourniture, à des prix abordables, de services d'intérêt économique général efficaces a aussi un rôle important à jouer dans une économie compétitive et dynamique. Par ailleurs, les députés estiment qu'un cadre fiscal coordonné comprenant les systèmes de taxation des sociétés est nécessaire. Ces derniers devraient être favorables aux entreprises, en particulier aux PME, et être axés sur une relance de la croissance et la création d'emplois.

Investir dans les ressources humaines et moderniser les marchés du travail : les députés considèrent que des politiques du marché du travail actives devraient associer des mesures de « flexicurité » à de nouvelles formes de sécurité comprenant des incitations à la recherche active d'un emploi. L'accent doit être mis sur une meilleure anticipation et une gestion positive du changement, en ce compris les restructurations économiques, pour réduire au minimum l'exclusion sociale et faciliter l'adaptation.

Les députés recommandent également l'application de mesures plus efficaces par l'Union européenne et les États membres afin d'investir davantage dans l'éducation et d'améliorer l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Ils soulignent enfin que la promotion de la croissance et de la coopération avec les pays tiers ainsi que la poursuite de l'ouverture économique de l'Union européenne restent essentielles pour une bonne gestion des flux migratoires et pour la lutte contre l'immigration clandestine.

À la lumière des recommandations figurant dans le rapport, les députés ont suggéré un certain nombre de modifications spécifiques à apporter aux orientations économiques en vigueur.

Situation de l'économie européenne: rapport sur les grandes orientations des politiques économiques pour 2008

Le Parlement européen a adopté par 519 voix pour, 102 contre et 31 abstentions, une résolution sur les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi dans la perspective de l'adoption par le Conseil des nouvelles grandes orientations des politiques économiques (lancement du nouveau cycle 2008-2010).

En suivant le rapport d'initiative établi par Mme Margarita STARKEVIČIŪTĖ (ADLE, LT), le Parlement insiste une fois de plus sur l'importance d'une mise en œuvre résolue de la stratégie de Lisbonne et des lignes directrices intégrées, en soulignant l'interdépendance des progrès économiques, sociaux et environnementaux pour créer une économie durable, dynamique et innovante.

Assurer la croissance et la stabilité macroéconomique : la résolution note que les déséquilibres croissants, la demande globale et la pression inflationniste globale pourraient finir par représenter un défi important pour la politique monétaire, compte tenu de l'incertitude persistante qui prévaut sur les marchés financiers. Les députés attirent également l'attention sur les hauts niveaux des taux de change de l'euro, qui entament la compétitivité de l'économie européenne. Ils soutiennent cependant l'indépendance de la Banque centrale européenne dans l'instauration d'une politique monétaire.

Dans un tel contexte, les députés insistent sur la nécessité d'une politique budgétaire saine, comme préalable à une croissance soutenue et à la création d'emplois. Dans la plupart des pays, la consolidation des finances publiques pourrait contribuer à maintenir intacte la viabilité budgétaire à long terme, au même titre que la modernisation de l'administration publique pour améliorer l'efficacité des finances

publiques. Les députés ajoutent que l'accroissement de la productivité doit aller de pair avec une répartition plus juste des bénéfices de la croissance et un renforcement de la cohésion sociale.

Des marchés financiers sains : convaincus qu'un système financier bien intégré pourrait également renforcer l'efficacité de la politique monétaire, les députés suggèrent d'étudier des lignes directrices spécifiques pour les marchés financiers, qui soient liées à une meilleure compréhension de nouvelles crises financières éventuelles ainsi qu'à une transparence, à une responsabilité et à un contrôle accru des investisseurs, des marchés et des régulateurs.

Le Parlement estime par ailleurs que, tout en respectant la consolidation financière, la stimulation de l'investissement privé et initiatives communes en matière de coopération privée et publique est en mesure de dégager des synergies importantes, d'améliorer la capacité de l'Europe à faire face aux défis existant dans les domaines de la science et de la recherche, des transports et des communications et de la durabilité énergétique et environnementale, et contribuera à la répartition efficace des ressources dans l'ensemble de l'Europe.

Définir un Agenda externe : rappelant qu'un système financier mondial non réglementé échappe à l'influence directe des politiques de l'Union européenne, les députés soulignent la nécessité d'une approche homogène et cohérente de la part des régulateurs et des législateurs afin de contrer la propagation transfrontalière du risque financier.

Pour promouvoir la compétitivité européenne dans un monde globalisé, les députés estiment qu'il faut développer la dimension externe du marché intérieur en cherchant à modérer la mondialisation plutôt qu'à s'y adapter passivement. Pour ce faire, il importe de renforcer la coopération stratégique avec les partenaires internationaux, particulièrement par le biais des relations transatlantiques, et de collaborer au sein d'organisations multilatérales plus fortes, en défendant les principes clés de l'UE: solidarité, démocratie, État de droit et respect des droits de l'homme. Faisant valoir que le protectionnisme mine plutôt qu'il ne protège les droits des consommateurs et des citoyens, les députés demandent des mesures visant à combattre le protectionnisme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne.

Rétablir le dynamisme des entreprises : le Parlement appelle à renforcer la coordination des politiques économiques et engage la Commission à définir une politique intégrée cohérente en matière de développement durable. Les députés estiment le développement et l'utilisation des technologies respectueuses de l'environnement ainsi que l'écologisation des marchés publics peuvent contribuer à renforcer des synergies entre la protection de l'environnement et la croissance économique. Ils soulignent à cet égard le rôle des instruments de marché pour réaliser les objectifs fixés au Conseil européen de printemps de 2007: faire de l'Europe une économie à haut rendement énergétique et fondée sur les énergies renouvelables. Le déplacement, du travail vers la dégradation environnementale, de la charge fiscale constituerait une façon efficace de faire face aux questions tant environnementales que d'emploi.

Les députés demandent également une intégration accélérée du marché des services et soulignent la nécessité d'ouvrir à la concurrence les industries de réseau. La fourniture, à des prix abordables, de services d'intérêt économique général efficaces a aussi un rôle important à jouer dans une économie compétitive et dynamique. Par ailleurs, les députés estiment qu'un cadre fiscal coordonné comprenant les systèmes de taxation des sociétés est nécessaire. Ces derniers devraient être favorables aux entreprises, notamment aux PME, et être axés sur une relance de la croissance et la création d'emplois. En particulier, l'Union européenne devrait encourager les dispositions fiscales, afin de promouvoir la création de nouvelles entreprises ainsi que les innovations technologiques.

Investir dans les ressources humaines et moderniser les marchés du travail : les députés considèrent que des politiques du marché du travail actives devraient associer des mesures de « flexibilité » à de nouvelles formes de sécurité comprenant des incitations à la recherche active d'un emploi. L'accent doit être mis sur une meilleure anticipation et une gestion positive du changement, en ce compris les restructurations économiques, pour réduire au minimum l'exclusion sociale et faciliter l'adaptation.

Les députés recommandent également l'application de mesures plus efficaces par l'Union européenne et les États membres afin d'investir davantage dans l'éducation et d'améliorer l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Ils appellent enfin au développement d'une politique européenne globale en matière d'immigration et soulignent que la promotion de la croissance et de la coopération avec les pays tiers ainsi que la poursuite de l'ouverture économique de l'Union européenne restent essentielles pour une bonne gestion des flux migratoires et pour la lutte contre l'immigration clandestine.

À la lumière des recommandations figurant dans le rapport, les députés ont suggéré un certain nombre de modifications spécifiques à apporter aux orientations économiques en vigueur.